**Éducation aux médias et à l’information**

L’éducation aux médias et à l’information, présente dans tous les champs du savoir transmis aux élèves, est prise en charge par tous les enseignements.

Tous les professeurs, dont les professeurs documentalistes, veillent collectivement à ce que les enseignements dispensés en cycle 4 assurent à chaque élève :

* une première connaissance critique de l’environnement informationnel et documentaire du XXIe siècle ;
* une maitrise progressive de sa démarche d’information, de documentation ;
* un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Il s’agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Quelques connaissances sur l’histoire de l’écrit, des différentes étapes de sa diffusion et de ses supports mettent en perspective sa place dans la société contemporaine.

Les élèves sont formés à une lecture critique et distanciée des contenus et des formes médiatiques. Ils sont incités à s'informer suffisamment, notamment par une lecture régulière de la presse en français et en langues vivantes, ainsi qu’à produire et diffuser eux-mêmes de l'information.

L'acquisition des compétences de l'éducation aux médias et à l’information est mise en œuvre tout au long du cycle, notamment dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ; chaque compétence présentée ici peut être réinvestie d'une année à l'autre selon les projets.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Utiliser les médias et les informations de manière autonome** * Utiliser des dictionnaires et encyclopédies sur tous supports.
* Utiliser des documents de vulgarisation scientifique.
* Exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information.
* Avoir connaissance du fonds d’ouvrages en langue étrangère ou régionale disponible au CDI et les utiliser régulièrement.
* Se familiariser avec les différents modes d’expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.
* Utiliser les genres et les outils d'information à disposition adaptés à ses recherches.
* Découvrir comment l’information est indexée et hiérarchisée, comprendre les principaux termes techniques associés.
* Exploiter les modes d’organisation de l’information dans un corpus documentaire (clés du livre documentaire, rubriquage d'un périodique, arborescence d’un site).
* Classer ses propres documents sur sa tablette, son espace personnel, au collège ou chez soi sur des applications mobiles ou dans le « nuage ». Organiser des portefeuilles thématiques.
* Acquérir une méthode de recherche exploratoire d’informations et de leur exploitation par l’utilisation avancée des moteurs de recherche.
* Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d’informations.
 | 2 |
| **Exploiter l’information de manière raisonnée*** Distinguer les sources d’information, s’interroger sur la validité et sur la fiabilité d’une information, son degré de pertinence.
* S’entrainer à distinguer une information scientifique vulgarisée d’une information pseudo-scientifique grâce à des indices textuels ou paratextuels et à la validation de la source.
* Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l’étude d’un objet médiatique.
* Découvrir des représentations du monde véhiculées par les médias.
* S’interroger sur l’influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.
 | 1,3, 5 |
| **Utiliser les médias de manière responsable** * Comprendre ce que sont l’identité et la trace numériques.
* Se familiariser avec les notions d’espace privé et d’espace public.
* Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.
* Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d’informations et à l’information journalistique.
* S’initier à la déontologie des journalistes.
 | 3 |
| **Produire, communiquer, partager des informations** * Utiliser les plates formes collaboratives numériques pour coopérer avec les autres.
* Participer à une production coopérative multimédia en prenant en compte les destinataires.
* S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une communauté d’utilisateurs dans ou hors de l’établissement qui respecte droit et éthique de l’information.
* Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.
* Distinguer la citation du plagiat.
* Distinguer la simple collecte d’informations de la structuration des connaissances.
 | 1 |